Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 8170626
Centre d'intérêt: 32

Saint-Germain, Claude, 1944-.

La situation linguistique dans les commissions scolaires du Québec de 1976-77 à 1979-80 / par Claude Saint-Germain ; [pour la Direction des études et recherches]. -- [Québec] : Conseil de la langue française, Service des communications, d.l. 1981.
37 f. ; 28 cm. -- (Notes et documents / Conseil de la langue française du Québec ; 6)

Notes (part. bibliographiques) au bas des p.

ISBN 2-550-

Cote Dewey: 370.9714/S139s Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur(s): *Population étudiante *Enseignement public *Langue d'enseignement *Langue maternelle *Classe d'accueil *Commission scolaire *Statistiques *Préscolaire (Niveau) *Primaire (Niveau) *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Loi 101

Etude de l'évolution de la répartition linguistique de la population scolaire du Québec depuis l'entrée en vigueur de la Loi 101. Les données sont disponibles selon la langue d'enseignement et la langue maternelle pour 1977-1978 et 1978-1979, selon la seule langue d'enseignement pour 1979-1980 et ce pour l'ensemble du réseau public. Des données portant sur les années 1971-1972 à 1976-1977 permettent de mieux juger de l'évolution actuelle. Des facteurs tels la confessionnalité, la région administrative scolaire et le développement des classes d'accueil sont pris en considération.

Entre 1971-1972 et 1976-1977, la proportion de clientèle scolaire du secteur français est passée de 84,5% à 83,3%. En 1979-1980, elle atteint 85,2%. Depuis 1977-1978 en effet, les effectifs du secteur anglais diminuent de 8% et ceux du secteur français de 3%. Par ailleurs, alors qu'en 1976-1977, 2,2% des francophones et 82,2% des allophones étaient inscrits à l'école anglaise, ces pourcentages sont réduits en 1978-1979 à 1,9% et 72,8%. La proportion des allophones inscrits à la maternelle française est pour sa part passée de 23,9% en 1971-1972 à 57,9% en 1978-1979.

Type de document: s
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170626

LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC DE 1976-77 À 1979-80

par

CLAUDE ST-GERMAIN

Conseil de la langue française

E D.U Q 8170626

CONSEIL DE LA LANGUE FRANCAISE

LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC DE 1976-77 À 1979-80

DIRECTION DES ÉTUDES
ET RECHERCHES

LA SITUATION LINGUISTIQUE DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC DE 1976-77 À 1979-80

PAR

CLAUDE SAINT-GERMAIN

Cet ouvrage a été publié par le service des communications du Conseil de la langue française.

Dépôt légal - 1e trimestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-

TABLE DES MATIÈRES

Page

Introduction..... 1

1- L'évolution de la situation de 1971-72 à 1976-77..... 3

2- L'évolution de la situation de 1977-78 à 1979-80
L'ensemble du Québec..... 5

3- L'évolution de la situation de 1977-78 à 1979-80
La confessionnalité des organismes d'enseignement.... 15

4- L'évolution de la situation de1977-78 à 1979-80
Les régions administratives scolaires..... 26

5- L'évolution de la situation de 1977-78 à 1979-80
Les classes d'accueil..... 32

Conclusion..... 36

Introduction

Au mois d'août 1977 l'Assemblée nationale du Québec adoptait la Charte de la langue française par laquelle elle exprimait sa résolution de faire du français la langue normale et habituelle du travail, de l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. Dans le secteur scolaire l'article 72 de la Loi 101 fait du français la langue de l'enseignement des niveaux de la maternelle, du primaire et du secondaire dans les écoles du réseau public et du réseau privé subventionné par le ministère de l'Éducation. Par dérogation à l'article 72, l'article 73 définit les critères d'admissibilité à l'enseignement en langue anglaise. Peuvent étudier en langue anglaise: 1) les enfants dont le père ou la mère a reçu au Québec l'enseignement primaire en anglais, 2) les enfants dont le père ou la mère était, à la date d'entrée en vigueur de la loi, domicilié au Québec et avait reçu, hors du Québec, l'enseignement primaire en anglais, 3) les enfants qui lors de leur dernière année de scolarité au Québec avant l'entrée en vigueur de la loi, recevaient légalement l'enseignement en anglais dans une classe du réseau public, 4) les frères et soeurs cadets de ces derniers.

L'article 73 poursuit deux objectifs principaux. Il permet d'abord de respecter les droits acquis des résidents du Québec qui avaient choisi de faire éduquer leurs enfants en langue anglaise. Ces droits sont transmis aux descendants de ces enfants. D'autre part, en interdisant à la majorité des francophones et à presque tous les immigrants

(interprovinciaux et internationaux) l'accès à l'école anglaise, la Charte de la langue française doit permettre de ramener la proportion de la clientèle scolaire étudiant en anglais au niveau du poids relatif des Anglo-Québécois dans la population du Québec. En effet, en 1976-77, dernière année scolaire avant l'entrée en vigueur de la Loi 101, les classes anglaises du Québec regroupaient 16,6% de la clientèle scolaire précollégiale tandis que la proportion d'élèves de langue maternelle anglaise était de 12,2%.

Dans le texte qui suit, nous présentons l'évolution de la répartition linguistique de la population scolaire du Québec depuis l'entrée en vigueur de la Charte. Nous examinons la répartition de la clientèle des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement reçue par l'élève et la langue maternelle de l'élève en 1977-78 et en 1978-79. Nous ajoutons diverses données sur la répartition des élèves selon la langue d'enseignement en 1979-80. L'analyse concerne le réseau public seulement, les données du réseau privé n'étant pas à jour pour les deux dernières années. L'étude touche cependant la très grande majorité des élèves soumis à la Loi 101 puisque la clientèle des commissions scolaires regroupe près de 95% des élèves des réseaux publics et privés subventionnés.

1- L'évolution de la situation de 1971-72 à 1976-77[1]

En 1971-72, 84,5% des 1 556 802 élèves des commissions scolaires du Québec étudiaient en français, contre 15,5% en anglais. La composition de la population scolaire selon la langue maternelle des élèves était la suivante: 84,6% de francophones, 11,4% d'anglophones et 4,0% d'allophones. L'écart entre la proportion d'anglophones et le pourcentage des élèves étudiant en anglais s'explique par la présence dans les classes anglaises de 25 800 francophones, soit 1,9% de la population scolaire de langue maternelle française et de 53 300 allophones, soit 85,0% de la population scolaire de langue maternelle autre que le français et l'anglais.

Sous la Loi 63[2], le nombre et le pourcentage de francophones recevant leur enseignement en anglais a augmenté de façon constante. En 1974-75, 2,5% des enfants de langue maternelle française étaient inscrits dans les classes anglaises, soit près de 30 000 élèves. Par ailleurs, si la proposition des allophones s'inscrivant à l'école anglaise avait quelque peu diminué, à 81,5%, leur nombre dépassait les 50 000.

---

(1) Les données de cette section sont tirées du document suivant: Claude St-Germain, La situation linguistique dans les écoles primaires et secondaire, 1971-72 à 1978-79, Dossiers du Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, numéro 3, Éditeur officiel du Québec, 1980.

(2) Loi pour promouvoir la langue française au Québec, sanctionnée le 28 novembre 1969. La Loi 63 consacrait le principe du libre choix de la langue d'enseignement.

Ainsi en 1974-75, le tiers des élèves qui étudiaient en anglais n'était pas de langue maternelle anglaise. Entre 1971-72 et 1974-75 la proportion de la population scolaire fréquentant les classes françaises est passée de 84,5% à 83,5%; le pourcentage des élèves étudiant en langue anglaise est passé de 15,5% à 16,5%.

En juillet 1974, la Loi 22 était sanctionnée. C'était la première loi linguistique limitant l'accès à l'enseignement en langue anglaise(1). Ces restrictions ont affecté les inscriptions des années scolaires 1975-76 et 1976-77. En 1976-77 le nombre de jeunes francophones dans les classes anglaises était réduit à 24 000, soit 2,2% des élèves de langue maternelle française. Le nombre des allophones atteignait les 49 600, 82,2% des enfants allophones s'inscrivant à l'école anglaise. Donc à la veille de l'entrée en vigueur de la Charte de la langue française, exactement le tiers de la population des classes anglaises du réseau public d'enseignement n'était pas de langue maternelle anglaise.

---

(1) Loi sur la langue officielle, sanctionnée le 31 juillet 1974. La Loi 22 supprimait le libre choix de la langue d'enseignement pour les élèves du primaire et du secondaire public. Elle exigeait des élèves une "connaissance suffisante" de la langue anglaise pour avoir accès à l'enseignement en anglais.

2- L'évolution de la situation de 1977-78 à 1979-80
L'ensemble du Québec

En 1976-77, le réseau public d'enseignement du Québec comptait 1 321 857 élèves répartis de la façon suivante: 1 100 620 étudiaient en français et 221 237 fréquentaient les classes anglaises. En 1979-80, les classes françaises comptent 999 203 élèves et les classes anglaises 173 549, pour un total de 1 172 752 (voir tableau 1). La diminution se chiffre donc à 9,2% du côté français et à 21,6% du côté anglais.

Cette évolution contraste grandement avec ce qui s'était déroulé depuis le début de la décennie soixante-dix. Si l'on se reporte au tableau 2 on constate qu'entre 1971-72 et 1975-76, la clientèle des écoles anglaises est demeurée relativement stable, le pourcentage annuel d'accroissement variant entre + 0,1% et - 1,9%. Pendant ce temps la clientèle des écoles françaises diminuait de plus de 3% par année. Ce n'est qu'avec la deuxième année d'application de la Loi 22 que le pourcentage de diminution du réseau anglais a rejoint celui du réseau français. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 101, le pourcentage de diminution de la clientèle scolaire étudiant en anglais a fortement augmenté, se situant aux environs de 8%(1). Par contre la diminution des effectifs des classes françaises a ralenti, le pourcentage de diminution passant de 4,1%

---

(1) Le taux de - 6,3% de la période 1976-77 à 1977-78 sous-estime les effets de la Loi 101 puisqu'en 1977-78 certaines commissions scolaires, le Bureau des écoles protestantes du Grand Montréal (BEPGM) en particulier, n'ont pas appliqué la loi. Ces commissions scolaires ayant décidé d'appliquer la loi en 1978-79, le taux 1977-78/1978-79 est, lui, surestimé.

TABLEAU 1: Évolution de la clientèle scolaire des commissions scolaires du Québec selon le niveau et la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Niveau langue d'enseignement	Années scolaires								
	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80[1]
Prématernelle									
français				2 932	3 128	3 189	3 605	3 761	3 822
anglais				452	450	386	371	444	444
total				3 384	3 578	3 575	3 976	4 205	4 266
Maternelle									
français	86 194	81 592	78 208	77 126	76 364	75 919	70 876	72 163	73 333
anglais	14 687	13 839	13 773	13 623	13 577	11 222	11 187	9 060	7 942
total	100 881	95 431	91 981	90 749	89 941	87 141	82 063	81 223	81 275
Primaire									
français	707 018	638 324	604 369	580 240	555 846	527 669	504 376	485 724	475 825
anglais	129 464	118 073	115 563	113 599	111 084	105 741	96 705	86 602	77 885
total	836 482	756 397	719 932	693 839	666 930	633 410	601 081	572 326	553 710
Secondaire									
français	521 968	557 919	546 183	524 801	508 557	490 614	472 958	456 484	428 532
anglais	97 043	104 765	105 402	107 224	105 903	103 888	98 967	93 151	87 278
total	619 011	662 684	651 585	632 025	614 460	594 502	571 925	549 635	525 810
Accueil									
français	428	644	1 574	2 348	3 671	3 229	3 268	5 929	7 691
Total									
français	1 315 608	1 278 479	1 230 334	1 187 447	1 147 566	1 100 620	1 055 083	1 024 061	999 203
anglais	241 194	236 677	234 738	234 898	231 014	221 237	207 230	189 257	173 549
total	1 556 802	1 515 156	1 465 072	1 422 345	1 378 580	1 321 857	1 262 313	1 213 318	1 172 752

1. Données préliminaires

Sources: Pour la clientèle des classes d'accueil de 1971-72 à 1975-76:
1971-72 C.E.C.M., population au 30 juin 1972
1972-73 C.E.C.M., population au 30 juin 1973
1973-74 B.C.C.A., population au 31 janvier 1974
1974-75 B.C.C.A., population au 31 janvier 1975
1975-76 B.C.C.A., population au 30 septembre 1975

Pour toutes les autres données: SIMEQ, Fichier des écoles, tableaux non publiés.

pour la période 1976-77/1977-78 à 2,4% pour la période 1978-79/1979-80. Il est d'ailleurs intéressant de noter au tableau 1 que pour une deuxième année consécutive, on enregistre en 1979-80 une augmentation des effectifs de la maternelle française. Cette augmentation est en partie attribuable à l'augmentation du nombre des naissances au Québec à partir de 1973. Comme nous le verrons plus loin cependant, l'obligation dans laquelle se trouvent la plupart des allophones et beaucoup d'anglophones de s'inscrire à l'école française contribue également à cette augmentation.

TABLEAU 2: Pourcentages annuels de diminution de la clientèle scolaire des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Période	Langue d'enseignement		
	français	anglais	total
1971-72/1972-73	- 2,8	- 1,9	- 2,7
1972-73/1973-74	- 3,8	- 0,8	- 3,3
1973-74/1974-75	- 3,5	+ 0,1	- 2,9
1974-75/1975-76	- 3,4	- 1,7	- 3,1
1975-76/1976-77	- 4,1	- 4,2	- 4,1
1976-77/1977-78	- 4,1	- 6,3	- 4,5
1977-78/1978-79	- 2,9	- 8,7	- 3,9
1978-79/1979-80	- 2,4	- 8,2	- 3,3

Source: Tableau 1

Globalement, le poids des classes françaises a augmenté, passant de 83,3% en 1976-77 à 85,2% en 1979-80 (tableau 3). Celui des classes anglaises se situe pour la première fois sous les 15%: il est passé de 16,7% en 1976-77 à 14,8% en 1979-80.

TABLEAU 3: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires du Québec selon la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Année	Langue d'enseignement			
	français	anglais	total	
			pourcentage	nombre
1971-72	84,5	15,5	100,0	1 556 802
1972-73	84,4	15,6	100,0	1 515 156
1973-74	84,0	16,0	100,0	1 465 072
1974-75	83,5	16,5	100,0	1 422 345
1975-76	83,2	16,8	100,0	1 378 580
1976-77	83,3	16,7	100,0	1 321 857
1977-78	83,6	16,4	100,0	1 262 313
1978-79	84,4	15,6	100,0	1 213 318
1979-80	85,2	14,8	100,0	1 172 752

Source: Tableau 1

Les tableaux 4 et 5 donnent la répartition des élèves selon la langue maternelle et la langue d'enseignement. Le tableau 4 donne la répartition de chaque groupe linguistique selon la langue d'enseignement. Le tableau 5 donne la répartition de la clientèle scolaire de chaque langue d'enseignement selon la langue maternelle. Chaque tableau contient

TABLEAU 4: Répartition de la clientèle des commissions scolaires du Québec des divers groupes linguistiques par langue d'enseignement, selon le niveau d'enseignement, 1971-72, 1976-77 à 1978-79

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Total		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	97,8	2,2	100,0	98,2	1,8	100,0	97,9	2,1	100,0	98,1	1,9	100,0
	anglais	21,9	78,1	100,0	11,4	88,6	100,0	6,1	93,9	100,0	9,7	90,3	100,0
	autre	23,9	76,1	100,0	16,3	83,7	100,0	9,1	90,9	100,0	15,0	85,0	100,0
	total	85,4	14,6	100,0	84,5	15,5	100,0	84,3	15,7	100,0	84,5	15,5	100,0
1976-77	français	99,5	0,5	100,0	97,9	2,1	100,0	97,5	2,5	100,0	97,8	2,2	100,0
	anglais	17,9	82,1	100,0	10,1	89,9	100,0	4,2	95,8	100,0	7,6	92,4	100,0
	autre	41,5	58,5	100,0	21,3	78,7	100,0	13,3	86,7	100,0	17,8	82,2	100,0
	total	87,4	12,6	100,0	83,3	16,7	100,0	82,5	17,5	100,0	83,3	16,7	100,0
1977-78	français	99,0	1,0	100,0	98,4	1,6	100,0	97,7	2,3	100,0	98,2	1,8	100,0
	anglais	17,0	83,0	100,0	10,8	89,2	100,0	4,3	95,7	100,0	7,7	92,3	100,0
	autre	50,8	49,2	100,0	26,9	73,1	100,0	15,7	84,3	100,0	23,5	76,5	100,0
	total	86,9	13,1	100,0	83,9	16,1	100,0	82,7	17,3	100,0	83,6	16,4	100,0
1978-79	français	99,2	0,8	100,0	98,5	1,5	100,0	97,6	2,4	100,0	98,1	1,9	100,0
	anglais	30,6	69,4	100,0	13,3	86,7	100,0	5,1	94,9	100,0	10,7	89,3	100,0
	autre	57,9	42,1	100,0	29,3	70,7	100,0	18,4	81,6	100,0	27,2	72,8	100,0
	total	89,4	10,6	100,0	84,9	15,1	100,0	83,1	16,9	100,0	84,4	15,6	100,0

Source: MEQ, Fichier élèves standard, tableaux non publiés.

Note: Le niveau maternelle comprend la prématernelle.
Ces données font abstraction des élèves de niveau indéterminé et/ou de langue d'enseignement autre et indéterminée.

TABLEAU 5: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires du Québec des diverses langues d'enseignement par langue maternelle, selon le niveau d'enseignement, 1971-72, 1976-77 à 1978-79

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Total		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	95,8	12,7	84,0	97,7	9,7	84,2	98,9	11,6	85,1	98,0	10,7	84,6
	anglais	2,9	62,8	11,5	1,5	66,4	11,5	0,8	68,9	11,6	1,3	67,2	11,4
	autre	1,3	24,5	4,5	0,8	23,9	4,3	0,3	19,5	3,3	0,7	22,1	4,0
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1976-77	français	95,6	3,1	83,3	97,4	10,7	82,9	98,7	12,1	83,6	97,9	10,9	83,3
	anglais	2,5	77,4	12,5	1,4	66,2	12,2	0,6	65,8	11,9	1,1	66,7	12,1
	autre	1,9	19,5	4,2	1,2	23,1	4,9	0,7	22,1	4,5	1,0	22,4	4,6
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1977-78	français	94,1	5,8	81,3	96,8	8,3	81,6	98,4	11,2	83,9	97,4	9,4	83,2
	anglais	2,3	71,7	12,4	1,5	67,8	12,9	0,6	64,0	11,1	1,1	66,4	12,1
	autre	3,6	22,5	6,3	1,7	23,9	5,5	1,0	24,8	5,0	1,5	24,2	4,6
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1978-79	français	92,3	5,9	83,1	96,3	8,2	83,5	98,2	12,0	83,6	96,8	10,0	83,3
	anglais	3,6	68,9	10,6	1,8	66,0	11,5	0,7	64,1	11,4	1,5	65,2	11,4
	autre	4,1	25,2	6,3	1,9	25,8	5,5	1,1	23,9	5,0	1,7	24,8	5,3
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MEQ, Fichier élèves standard, tableaux non publiés.

Note: Le niveau maternelle comprend la prématernelle.
Ces données font abstraction des élèves de niveau indéterminé et/ou de langue d'enseignement autre et indéterminée. Les élèves qui n'ont pas déclaré leur langue maternelle sont répartis au prorata des déclarés.

les informations pour les années scolaires 1971-72 et 1976-77 à 1978-79. L'année 1971-72 sert de point de comparaison et, rappelons-le, reflète une situation de libre choix de la langue d'enseignement. L'année 1976-77 est la dernière année avant l'entrée en vigueur de la Loi 101. Les années 1977-78 et 1978-79 sont les deux années de la période de la Loi 101 pour lesquelles des données de ce type sont disponibles.

Comme nous l'avons vu, la proportion des enfants de langue maternelle française étudiant en langue anglaise a augmenté de 1,9% à 2,2% entre 1971-72 et 1976-77. En 1977-78 ce pourcentage est de 1,8% et en 1978-79 il se retrouve au niveau de 1971-72 à 1,9%.

L'évolution chez les anglophones et les allophones est plus sensible. Chez les anglophones la proportion d'enfants étudiant en français avait diminué de 9,7% à 7,6% entre 1971-72 et 1976-77. En 1978-79 elle se situe à 10,7%. Si l'on considère cette évolution selon le niveau d'enseignement, on constate que c'est à la maternelle que l'évolution la plus importante s'est produite. En 1976-77, 17,9% des anglophones fréquentaient l'école française. En 1977-78 ce pourcentage avait quelque peu diminué et se situait à 17,0%. Mais en 1978-79, 30,6% des jeunes anglophones qui se sont inscrits à la maternelle l'ont fait en langue d'enseignement français. Il ne faut cependant pas conclure qu'il s'agit là uniquement d'un effet de l'application de l'article 73 de la Charte. Il est possible qu'une partie

de ces inscriptions soient le fait d'enfants admissibles à l'enseignement en anglais. En effet, depuis 1977, le nombre d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais qui s'inscrivent à l'école française a augmenté de façon substantielle. En 1977-78 ce nombre était de 3 690 au réseau public; en 1978-79 il était de 7 234[1]. On ne connaît pas encore la répartition selon la langue maternelle de ces enfants. S'agit-il d'anglophones dont les parents ne seraient pas satisfaits de la qualité de l'enseignement du français, langue seconde, dans les écoles anglaises? Puisque la Charte de la langue française fait du français la langue "normale" et "habituelle" des principaux secteurs d'activité de la communauté québécoise, l'apprentissage du français devient une préoccupation de première importance pour les non-francophones qui désirent vivre au Québec et participer pleinement au développement du Québec.

Avant l'entrée en vigueur de la Loi 101, plus de 80% des allophones fréquentaient l'école anglaise. En 1978-79, cette proportion s'est réduite à 72,8%. C'est encore à la maternelle que l'évolution est la plus sensible. Déjà la Loi 22 avait eu pour conséquence de faire passer de 23,9% à 41,5% la proportion des allophones inscrits à la maternelle française. En 1977-78, pour la première fois une majorité d'allophones se sont inscrits à l'école française (50,8%). Cette proportion se situe à

---

(1) La hausse s'est poursuivie en 1979-80 alors que 7 956 "admissibles" étaient inscrits à l'école française. Ces données sont tirées de J.-P. Proulx, Rapport statistique du Bureau de l'admissibilité à l'enseignement en anglais, 22 avril 1980.

57,9% en 1978-79. Au primaire et au secondaire par contre les pourcentages d'allophones inscrits à l'école anglaise sont respectivement de 70,7% et de 81,6%. Le poids du passé continuera donc de jouer pendant encore plusieurs années et ce n'est qu'après une période de temps assez longue qu'on pourra atteindre une situation où les allophones se distribueront au prorata du poids relatif des francophones et des anglophones dans la population d'âge scolaire du Québec, soit environ 88% en français et 12% en anglais.

Le tableau 5 donne la composition linguistique de la population scolaire, globalement et pour chaque langue d'enseignement. Globalement d'abord, en 1978-79, 83,3% des élèves des commissions scolaires étaient francophones, 11,4% étaient anglophones et 5,3% étaient des allophones. La proportion de francophones n'a pas varié depuis 1976-77. La proportion d'anglophones a diminué de 12,1% à 11,4%, au profit des allophones qui sont passés de 4,6% à 5,3%.

Les anglophones et les francophones, qui constituaient 2,1% de la population des classes françaises en 1976-77, en représentent maintenant 3,2%. Par ailleurs, en partie à cause de la diminution du poids global des anglophones, en partie à cause de l'augmentation du nombre d'anglophones s'inscrivant à l'école française, la proportion des anglophones dans les classes anglaises a diminué, passant de 66,7% en 1976-77 à 65,2% en 1978-79. On se

retrouve ainsi devant une situation assez curieuse: la proportion des non-francophones dans les classes anglaises a augmenté depuis 1971-72, passant de 32,8% à 34,8%. Il faut probablement voir là une situation temporaire, due, en plus des deux facteurs que nous avons mentionnés plus haut, aux diverses mesures transitoires de l'article 73 de la Loi 101, en particulier le droit à l'école anglaise des frères et soeurs cadets des "admissibles", de même que le droit à l'école anglaise aux nombreux francophones et allophones qui s'y trouvaient déjà en 1976-77. Il ne faut pas exclure non plus la possibilité de changements de déclaration de langue maternelle, de la part des allophones en particulier, qui avaient pu se déclarer de langue maternelle anglaise en 1976-77.

3- L'évolution de la situation de 1977-78 à 1979-80

La confessionnalité des organismes d'enseignement

La clientèle des commissions scolaires se répartit en trois catégories selon la confessionnalité des organismes: les commissions scolaire pour catholiques, qui regroupent 90,8% des élèves, les commissions scolaires pour protestants qui accueillent 8,7% de la population scolaire et les commissions scolaire multiconfessionnelles qui n'en reçoivent que 0,5%(1). L'analyse qui suit, porte sur les deux premiers groupes d'organismes scolaires.

Les tableaux 6 et 10 illustrent respectivement l'évolution de la population des commissions scolaires pour catholiques et celle des commissions scolaires pour protestants. On y constate d'abord la concentration des classes françaises dans les commissions scolaires pour catholiques: plus de 99% des élèves qui étudient en français le font dans une commission scolaire pour catholiques (990 126 sur 999 203 en 1979-80). Les effectifs des classes anglaises se partagent comme suit en 1979-80: 43% dans les commissions scolaires pour catholiques et 55% dans les commissions scolaires pour protestants.

---

(1) Répartition de l'année scolaire 1979-80.

TABLEAU 6: Évolution de la clientèle scolaire des commissions scolaires pour catholiques du Québec selon le niveau et la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Niveau langue d'enseignement	Années scolaires								
	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80[1]
Prématernelle									
français				2 837	3 014	3 088	3 477	3 638	3 709
anglais				151	133	113	100	99	82
total				2 988	3 147	3 201	3 577	3 737	3 791
Maternelle									
français	85 484	80 794	77 525	76 354	76 013	75 443	70 401	71 342	72 639
anglais	6 553	6 311	6 522	6 131	5 286	3 715	4 247	3 645	3 363
total	92 047	87 105	84 047	82 485	81 301	79 158	74 648	74 987	76 002
Primaire									
français	704 817	635 482	601 580	577 413	553 377	525 241	501 711	481 550	470 622
anglais	59 893	56 205	54 688	53 679	50 940	47 734	43 113	38 210	34 120
total	764 710	691 687	656 268	631 092	604 317	572 975	544 824	519 760	504 742
Secondaire									
français	521 534	556 926	545 286	523 790	507 594	489 568	471 792	453 262	437 223
anglais	41 498	44 666	46 709	47 454	45 858	44 766	42 469	39 969	37 253
total	563 032	601 592	591 995	571 244	553 452	534 334	514 261	495 231	474 476
Accueil									
français	428	644	1 574	2 348	3 671	3 199	3 245	4 875	5 933
Total									
français	1 312 263	1 273 846	1 225 965	1 182 742	1 143 671	1 096 539	1 050 626	1 016 667	990 126
anglais	107 954	107 182	107 919	107 415	102 217	96 328	89 929	81 923	74 818
total	1 420 217	1 381 028	1 333 884	1 290 157	1 245 888	1 192 867	1 140 555	1 098 590	1 064 944

1. Données préliminaires

Sources: Pour la clientèle des classes d'accueil de 1971-72 à 1975-76:
1971-72 C.E.C.M., population au 30 juin 1972
1972-73 C.E.C.M., population au 30 juin 1973
1973-74 B.C.C.A., population au 31 janvier 1974
1974-75 B.C.C.A., population au 31 janvier 1975
1975-76 B.C.C.A., population au 30 septembre 1975

Pour toutes les autres données: SIMEQ, Fichier des écoles, tableaux non publiés.

Entre 1976-77 et 1979-80, la clientèle des commissions scolaires pour catholiques est passée de 1 192 867 à 1 064 944. Il s'agit d'une diminution globale de 10,7%. Les effectifs des classes françaises ont diminué de 9,7%, contre 22,3% pour ceux des classes anglaises. Ainsi le poids relatif des classes françaises a augmenté de 91,9% en 1976-77 à 93,0% en 1979-80 (tableau 7). Par conséquent, la proportion des classes anglaises est passée de 8,1% à 7,0%.

TABLEAU 7: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires pour catholiques selon la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Année	Langue d'enseignement			
	français	anglais	total	
			pourcentage	nombre
1971-72	92,4	7,6	100,0	1 420 217
1972-73	92,2	7,8	100,0	1 381 028
1973-74	91,9	8,1	100,0	1 333 884
1974-75	91,7	8,3	100,0	1 290 157
1975-76	91,8	8,2	100,0	1 245 888
1976-77	91,9	8,1	100,0	1 192 867
1977-78	92,1	7,9	100,0	1 140 555
1978-79	92,5	7,5	100,0	1 098 590
1979-80	93,0	7,0	100,0	1 064 944

Source: Tableau 6

Le tableau 8 donne l'évolution de la répartition de chacun des groupes linguistiques selon la langue d'enseignement. Près de 99% des francophones étudient en français; cette situation n'a à peu près pas varié depuis 1971-72. La proportion des anglophones étudiant en français a quelque peu diminué entre 1971-72 et 1976-77, passant de 22,9% à 18,8%. Après deux années d'application de la loi 101, cette proportion est remontée à 22,8%. À la maternelle on a même une majorité d'anglophones qui étudient en français en 1978-79 (51,8%). Il faut souligner cependant que la popularité des classes maternelles françaises était grande, même avant 1977; pour ces années 40% des "anglo-catholiques" s'inscrivaient à la maternelle française.

La proportion des allophones inscrits à l'école anglaise est passée de 81,2% en 1971-72 à 76,5% en 1976-77. À partir de 1977, la diminution s'est accélérée; en 1977-78, 67,5% des allophones étaient inscrits en anglais, la proportion étant de 64,6% en 1978-79. À la maternelle, on a une majorité d'allophones inscrits dans les classes françaises depuis 1976-77. En 1978-79 cette proportion atteint 69,8%.

Malgré cette évolution, la composition linguistique des populations des diverses langues d'enseignement a peu varié dans le temps (tableau 9). Au total, la composition n'a pas varié: la population des commissions scolaires pour catholiques est constituée depuis 1976-77 de

TABLEAU 8: Répartition de la clientèle des commissions scolaires pour catholiques des divers groupes linguistiques par langue d'enseignement, selon le niveau d'enseignement, 1971-72, 1976-77 à 1978-79

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Total		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	98,2	1,8	100,0	98,8	1,2	100,0	98,6	1,4	100,0	98,7	1,3	100,0
	anglais	40,4	59,6	100,0	25,0	75,0	100,0	16,3	83,7	100,0	22,9	77,1	100,0
	autre	32,3	67,7	100,0	18,2	81,8	100,0	11,1	88,9	100,0	18,8	81,2	100,0
	total	92,9	7,1	100,0	92,2	7,8	100,0	92,6	7,4	100,0	92,4	7,6	100,0
1976-77	français	99,7	0,3	100,0	98,6	1,4	100,0	98,5	1,5	100,0	98,6	1,4	100,0
	anglais	40,7	59,3	100,0	23,5	76,5	100,0	10,9	89,1	100,0	18,8	81,2	100,0
	autre	62,5	37,5	100,0	27,3	72,7	100,0	17,1	82,9	100,0	23,5	76,5	100,0
	total	95,4	4,6	100,0	91,7	8,3	100,0	91,6	8,4	100,0	91,9	8,1	100,0
1977-78	français	99,3	0,7	100,0	98,8	1,2	100,0	98,7	1,3	100,0	98,8	1,2	100,0
	anglais	38,9	61,1	100,0	25,0	75,0	100,0	12,8	87,2	100,0	20,4	79,6	100,0
	autre	66,7	33,3	100,0	36,6	63,4	100,0	21,1	78,9	100,0	32,5	67,5	100,0
	total	94,6	5,4	100,0	92,1	7,9	100,0	91,7	8,3	100,0	92,1	7,9	100,0
1978-79	français	99,5	0,5	100,0	99,0	1,0	100,0	98,5	1,5	100,0	98,8	1,2	100,0
	anglais	51,8	48,2	100,0	25,8	74,2	100,0	12,8	87,2	100,0	22,8	77,2	100,0
	autre	69,8	30,2	100,0	39,2	60,8	100,0	23,9	76,1	100,0	35,4	64,6	100,0
	total	95,4	4,6	100,0	92,7	7,3	100,0	91,9	8,1	100,0	92,5	7,5	100,0

Source: MEQ, Fichier élèves standard, tableaux non-publiés.

Note: Le niveau maternelle comprend la prématernelle.
Ces données font abstraction des élèves de niveau indéterminé et/ou de langue d'enseignement autre et indéterminée.

TABLEAU 9: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires pour catholiques des diverses langues d'enseignement par langue maternelle, selon le niveau d'enseignement, 1971-72, 1976-77 à 1978-79

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Total		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	96,5	22,6	91,5	97,9	14,8	91,4	98,9	17,8	92,8	98,2	16,4	92,0
	anglais	2,3	45,1	5,3	1,4	50,1	5,2	0,8	49,9	4,5	1,2	49,8	4,9
	autre	1,2	32,3	3,2	0,7	35,1	3,4	0,3	32,3	2,7	0,6	33,8	3,1
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1976-77	français	96,0	6,0	91,4	97,7	17,2	91,4	98,8	16,8	91,8	98,1	16,5	91,6
	anglais	2,4	73,3	5,9	1,3	50,9	5,2	0,5	48,5	4,6	1,0	50,7	5,0
	autre	1,6	20,7	2,7	1,0	31,9	3,4	0,7	34,7	3,6	0,9	32,8	3,4
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1977-78	français	94,4	11,2	89,3	97,0	13,6	90,6	98,5	14,9	91,4	97,5	14,2	90,9
	anglais	2,3	61,1	5,8	1,4	51,7	5,3	0,6	49,2	4,7	1,1	50,9	5,1
	autre	3,3	27,7	4,9	1,6	34,7	4,1	0,9	35,9	3,9	1,4	34,9	4,0
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1978-79	français	93,3	10,0	89,7	96,8	12,3	90,6	98,4	17,2	91,7	97,2	14,6	91,0
	anglais	2,9	57,0	5,3	1,5	54,4	5,4	0,6	46,6	4,4	1,2	50,7	5,0
	autre	3,6	33,0	5,0	1,7	33,3	4,0	1,0	36,2	3,9	1,6	34,7	4,0
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

91% des francophones, de 5% d'anglophones et de 4% d'allophones. Dans les classes françaises la proportion des francophones a à peine diminué passant de 98% à 97%. Dans les classes anglaises, les enfants qui ne sont pas de langue maternelle anglaise atteignent plus de 49% de la population scolaire.

La clientèle des commissions scolaires pour protestants est passée de 125 698 en 1976-77 à 101 585 en 1979-80, une diminution de 19,2%. La clientèle qui étudie en anglais a diminué de 23,0%, tandis que celle qui étudie en français a triplé. Il faut voir cependant que plus de 93% de la population de ces commissions scolaires étudie en anglais (tableau 10). Jusqu'en 1977-78, le secteur "franco-protestant" ne comptait qu'un peu plus de 2 000 élèves, contre plus de 115 000 dans les classes anglaises. En 1976-77, 98,4% des élèves étudiaient en anglais. En 1979-80, le secteur français atteint 6 418 élèves, soit 6,3% du total de la clientèle "protestante" (tableau 11).

Quelque soit la langue maternelle, la très grande majorité des élèves étudie en anglais (tableau 12). En 1978-79, 81,2% des francophones, 97,3% des anglophones et 94,5% des allophones étudient en anglais. Seuls les francophones de la maternelle étudient majoritairement en français (51,3% en 1978-79). La proportion des allophones étudiant à la maternelle française est passée de 0,5% en 1977-78 à 22,6% en 1978-79, celle des anglophones de 0,7% à 12,3% pour la même période.

TABLEAU 10: Évolution de la clientèle scolaire des commissions scolaires pour protestants du Québec selon le niveau et la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Niveau langue d'enseignement	Années scolaires								
	1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80[1]
Prématernelle									
français						15	15	30	30
anglais				271	284	240	218	179	213
total				271	284	255	233	209	243
Maternelle									
français	535	629	553	598	172	257	184	314	417
anglais	7 961	7 328	7 110	7 380	8 177	7 382	6 879	5 188	4 347
total	8 496	7 957	7 663	7 978	8 349	7 639	7 063	5 702	4 764
Primaire									
français	1 581	2 177	2 158	1 868	1 426	1 214	1 178	2 337	3 600
anglais	68 704	60 945	59 904	58 988	59 169	56 996	52 702	46 058	41 560
total	70 285	63 122	62 062	60 856	60 595	58 210	53 880	48 615	45 160
Secondaire									
français	329	855	723	849	690	541	688	590	813
anglais	55 459	59 849	58 556	59 513	59 732	59 023	56 167	52 388	49 047
total	55 788	60 704	59 279	60 362	60 422	59 564	56 855	52 978	49 860
Accueil									
français						30	23	1 034	1 758
Total									
français	2 445	3 661	3 434	3 315	2 288	2 057	2 088	4 745	6 418
anglais	132 124	128 122	125 570	126 152	127 362	123 641	115 966	103 813	95 167
total	134 569	131 783	129 004	129 467	129 650	125 698	118 054	108 558	101 585

1. Données préliminaires

Sources: SIMEQ, Fichier des écoles, tableaux non publiés.

TABLEAU 11: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires pour protestants du Québec selon la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Année	Langue d'enseignement			
	français	anglais	total	
			pourcentage	nombre
1971-72	1,8	98,2	100,0	134 569
1972-73	2,8	97,2	100,0	131 783
1973-74	2,7	97,3	100,0	129 004
1974-75	2,6	97,4	100,0	129 467
1975-76	1,8	98,2	100,0	129 650
1976-77	1,6	98,4	100,0	125 698
1977-78	1,8	98,2	100,0	118 054
1978-79	4,4	95,6	100,0	108 558
1979-80	6,3	93,7	100,0	101 585

Source: tableau 10

Enfin, il ressort du tableau 13 que la population des classes protestantes est moins homogène que celle des classes catholiques. Ainsi, en 1978-79, 76,0% des élèves du secteur protestant étaient anglophones, 16,1% allophones et 7,9% francophones. Les francophones, fortement majoritaires dans les classes françaises en 1976-77 et 1977-78 (75,1% et 81,1% respectivement) sont devenus minoritaires en 1978-79 (34,1%). Dans les classes anglaises la situation a peu changé depuis 1976; environ 22% des élèves ne sont pas de langue maternelle anglaise.

TABLEAU 12: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires pour protestants des divers groupes linguistiques par langue d'enseignement, selon le niveau d'enseignement, 1971-72, 1976-77 à 1978-79

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Total		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	6,0	94,0	100,0	16,4	83,6	100,0	6,8	93,2	100,0	12,1	82,9	100,0
	anglais	7,6	92,4	100,0	1,4	98,6	100,0	0,1	99,9	100,0	1,1	98,9	100,0
	autre	1,7	98,3	100,0	0,7	99,3	100,0	0,0	100,0	100,0	0,8	99,2	100,0
	total	6,3	93,7	100,0	2,2	97,8	100,0	0,6	99,4	100,0	1,8	98,2	100,0
1976-77	français	55,6	44,4	100,0	20,3	79,7	100,0	7,6	92,4	100,0	15,3	85,0	100,0
	anglais	1,3	98,7	100,0	0,5	99,5	100,0	0,1	99,9	100,0	0,4	99,6	100,0
	autre	2,1	97,9	100,0	1,2	98,8	100,0	0,8	99,2	100,0	0,7	99,3	100,0
	total	3,4	96,6	100,0	2,1	97,9	100,0	0,9	99,1	100,0	1,6	98,4	100,0
1977-78	français	46,7	53,3	100,0	27,7	72,3	100,0	11,1	88,9	100,0	19,2	80,8	100,0
	anglais	0,7	99,3	100,0	0,3	99,7	100,0	0,1	99,9	100,0	0,3	99,7	100,0
	autre	0,5	99,5	100,0	1,2	98,8	100,0	0,7	99,3	100,0	1,2	98,8	100,0
	total	2,7	97,3	100,0	2,2	97,8	100,0	1,2	98,8	100,0	1,8	98,2	100,0
1978-79	français	51,3	48,7	100,0	28,8	71,2	100,0	9,3	90,7	100,0	18,8	81,2	100,0
	anglais	12,3	87,7	100,0	4,0	96,0	100,0	0,3	99,7	100,0	2,7	97,3	100,0
	autre	22,6	77,4	100,0	6,3	93,7	100,0	1,7	98,3	100,0	5,5	94,5	100,0
	total	16,6	83,4	100,0	6,1	93,9	100,0	1,3	98,7	100,0	4,4	95,6	100,0

Source: MEQ, Fichier élèves standard, tableaux non publiés.

Note: Le niveau maternelle comprend la pr.maternelle.
Ces données font abstraction des élèves de niveau indéterminé et/ou de langue d'enseignement autre et indéterminée.

TABLEAU 13: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires pour protestants des diverses langues d'enseignement par langue maternelle, selon le niveau d'enseignement, 1971-72, 1976-77 à 1978-79

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Total		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	5,5	5,1	5,3	46,7	5,3	6,3	87,3	7,0	7,6	44,1	6,0	6,8
	anglais	90,2	76,3	77,1	51,4	80,1	79,4	8,5	83,2	82,6	53,1	81,2	80,6
	autre	4,3	18,6	17,6	1,9	14,6	14,3	4,2	9,8	9,8	2,8	12,8	12,6
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1976-77	français	59,4	1,7	3,5	73,5	6,0	7,4	83,3	8,6	9,5	75,1	6,9	8,1
	anglais	29,9	79,2	77,6	16,9	77,2	76,0	9,8	79,0	78,2	16,1	78,2	77,1
	autre	10,7	19,1	18,9	9,6	16,8	16,6	6,9	12,4	12,3	8,6	14,9	14,8
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1977-78	français	78,2	2,5	4,2	81,4	4,8	6,2	81,4	8,1	9,0	81,1	6,0	7,2
	anglais	17,2	77,9	76,5	8,5	78,3	77,0	8,6	76,6	75,8	9,4	77,6	76,3
	autre	4,6	19,6	19,3	10,1	16,9	16,8	10,0	15,3	15,2	9,5	16,4	16,3
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1978-79	français	17,9	3,4	5,8	82,1	5,1	6,8	63,3	8,3	9,2	34,1	6,6	7,9
	anglais	55,3	78,3	74,5	49,5	77,3	75,6	18,2	77,5	76,6	45,7	77,3	76,0
	autre	26,8	18,3	19,7	18,4	17,6	17,6	18,5	14,2	14,2	20,2	15,9	16,1
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MEQ, Fichier élèves standard, tableaux non publiés.

Note: Le niveau maternelle comprend la prématernelle.
Ces données font abstraction des élèves de niveau indéterminé et/ou de langue d'enseignement autre et indéterminée.
Les élèves qui n'ont pas déclaré leur langue maternelle sont répartis au prorata des déclarés.

4- L'évolution de la situation de 1977-78 à 1979-80 Les régions administratives scolaires

Trois régions ont une population étudiant en anglais qui dépasse 10%. Ce sont les régions des Cantons-de-l'Est, de Montréal et de l'Outaouais. En 1979-80 ces trois régions administratives scolaires regroupent 91,7% de la clientèle des classes anglaises du Québec. La seule région de Montréal en regroupe 83,1%.

Le tableau 14 donne l'évolution des effectifs scolaires de ces trois régions de 1971-72 à 1979-80 selon la langue d'enseignement. Pour la période de 1976-77 à 1979-80 qui nous intéresse plus spécifiquement on constate que chaque région a subi une baisse de clientèle scolaire. La région des Cantons-de-l'Est a vu sa clientèle diminuer de 10,1%, celle de Montréal de 11,6% et celle de l'Outaouais de 10,7%. Dans les trois cas la clientèle des classes anglaises a diminué de façon beaucoup plus importante que celle des classes françaises. Dans les Cantons-de-l'Est l'effectif des classes anglaises a diminué de 19,6% contre 8,7% pour les classes françaises. Les chiffres de Montréal sont de 22,6% et 7,6% respectivement. Ceux de l'Outaouais sont de 22,7% et 8,2%. Dans chaque cas également il s'agit d'un renversement complet de situation par rapport à ce qui s'était passé avant 1975-76. Entre 1971-72 et 1975-76, la clientèle des écoles françaises a toujours diminué plus rapidement que celle des classes anglaises. Elle avait même augmenté dans l'Outaouais.

TABLEAU 14: Évolution de la clientèle scolaire des commissions scolaires du Québec et de trois régions administratives scolaires selon la langue d'enseignement de 1971-72 à 1979-80

Région adm. scol.	Langue d'enseignement	Années scolaires								
		1971-72	1972-73	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77	1977-78	1978-79	1979-80
Cantons-de-l'Est	français	55 655	54 180	51 719	50 065	48 132	46 073	44 231	42 902	42 073
	anglais	7 530	7 461	7 312	7 451	7 176	7 038	6 509	6 090	5 658
	total	63 185	61 641	59 031	57 516	55 308	53 111	50 740	48 992	47 731
Montréal	français	600 334	584 812	563 476	543 770	526 423	504 402	486 115	475 796	466 204
	anglais	203 494	199 619	197 573	197 371	194 755	186 416	174 894	157 525	144 268
	total	803 828	784 431	761 049	741 141	721 178	690 818	661 009	633 321	610 472
Outaouais	français	60 364	60 311	59 167	57 707	56 806	55 517	53 721	52 314	50 978
	anglais	11 510	11 151	12 189	12 102	11 978	11 844	11 010	10 070	9 151
	total	71 874	71 462	71 356	69 809	68 784	67 361	64 731	62 384	60 129
Ensemble du Québec	français	1 315 608	1 278 479	1 230 334	1 187 447	1 147 566	1 100 620	1 055 083	1 024 061	995 203
	anglais	241 194	236 677	234 738	234 898	231 014	221 237	207 230	189 257	173 549
	total	1 556 802	1 515 156	1 465 072	1 422 345	1 378 580	1 321 857	1 262 313	1 213 318	1 172 752

Sources: Voir tableau 1

Si l'on se reporte au tableau 15 on constate donc qu'entre 1971-72 et 1976-77 le poids relatif de la clientèle scolaire étudiant en anglais a augmenté dans chaque région. Dans les Cantons-de-l'Est il est passé de 11,9% à 13,3%, à Montréal de 25,3% à 27,0% et dans l'Outaouais de 15,5% à 16,7%.

Si l'on rapproche ces données de la répartition de la population scolaire selon la langue maternelle (tableau 16), le portrait varie d'une région à l'autre. Dans deux régions, les Cantons-de-l'Est et Montréal, la proportion des élèves qui fréquentent des classes anglaises dépasse la proportion des élèves de langue maternelle anglaise en 1976-77. Dans les Cantons-de-l'Est 11,4% des enfants sont de langue maternelle anglaise, tandis que 13,3% de la population scolaire étudie en anglais. À Montréal, l'écart est beaucoup plus grand: le pourcentage d'anglophones est de 19,0% alors que le poids relatif de la clientèle des classes anglaises atteint 27,3%. L'explication réside principalement dans le fait que Montréal regroupe la quasi totalité des allophones du Québec (93,9%) et qu'en 1976-77, 86,2% d'entre eux étaient inscrits à l'école anglaise.

Par contre, dans l'Outaouais la proportion des élèves de langue maternelle anglaise dépasse le pourcentage d'enfants à l'école anglaise (17,8% contre 16,7%). Les données du tableau 15 montrent que parmi les trois régions étudiées, c'est dans l'Outaouais que les proportions d'anglophones et d'allophones inscrits à l'école française en 1976-77 sont

TABLEAU 15: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires des divers groupes linguistiques par langue d'enseignement, 1971-72, 1976-77 à 1978-79. Trois régions à minorité anglophone importante

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Cantons-de-l'Est			Montréal			Outaouais			Ensemble du Québec		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	98,5	1,5	100,0	96,8	3,2	100,0	98,1	1,9	100,0	98,1	1,9	100,0
	anglais	7,1	92,9	100,0	9,2	90,8	100,0	12,0	88,0	100,0	9,7	90,3	100,0
	autre	40,3	59,7	100,0	11,5	88,5	100,0	39,0	61,0	100,0	15,0	85,0	100,0
	total	88,1	11,9	100,0	74,7	25,3	100,0	84,0	16,0	100,0	84,5	15,5	100,0
1976-77	français	97,2	2,8	100,0	96,5	3,5	100,0	98,2	1,8	100,0	97,1	2,2	100,0
	anglais	9,0	91,0	100,0	6,7	93,3	100,0	11,8	88,2	100,0	7,6	92,4	100,0
	autre	46,5	53,5	100,0	13,8	86,2	100,0	56,8	43,2	100,0	17,8	82,2	100,0
	total	86,7	13,3	100,0	73,0	27,0	100,0	82,4	17,6	100,0	83,3	16,7	100,0
1977-78	français	97,3	2,7	100,0	97,0	3,0	100,0	98,4	1,6	100,0	98,2	1,8	100,0
	anglais	10,6	89,4	100,0	6,9	93,1	100,0	13,5	86,5	100,0	7,7	92,3	100,0
	autre	57,6	42,4	100,0	20,7	79,3	100,0	57,6	42,4	100,0	23,5	76,5	100,0
	total	87,2	12,8	100,0	73,5	26,5	100,0	83,0	17,0	100,0	83,6	16,4	100,0
1978-79	français	97,3	2,7	100,0	97,0	3,0	100,0	98,4	1,6	100,0	98,1	1,9	100,0
	anglais	11,0	89,0	100,0	9,9	90,1	100,0	15,9	84,1	100,0	10,7	89,3	100,0
	autre	68,4	31,6	100,0	24,6	75,4	100,0	62,8	37,2	100,0	27,2	72,8	100,0
	total	87,6	12,4	100,0	75,1	24,9	100,0	83,9	16,1	100,0	84,4	15,6	100,0

Source: MEQ, Fichier élèves standard, tableaux non publiés.

Note: Ces données font abstraction des élèves de niveau indéterminé et/ou de langue d'enseignement autre et indéterminée.

TABLEAU 16: Répartition de la clientèle scolaire des commissions scolaires des diverses langues d'enseignement par langue maternelle, 1971-72, 1976-77 à 1978-79. Trois régions à minorité anglophone importante

Année	Langue maternelle	Niveau d'enseignement/langue d'enseignement											
		Cantons-de-l'Est			Montréal			Outaouais			Ensemble du Québec		
		français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total	français	anglais	total
1971-72	français	99,0	10,8	88,4	96,7	9,6	74,9	97,2	9,6	83,3	98,0	10,7	84,6
	anglais	0,9	88,1	11,4	2,2	65,0	17,9	2,3	86,2	15,7	1,3	67,2	11,4
	autre	0,1	1,1	0,2	1,1	25,4	7,2	0,5	4,2	1,0	0,7	22,1	4,0
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1976-77	français	98,6	18,8	88,2	96,8	9,6	72,7	96,4	8,4	80,6	97,9	10,9	83,3
	anglais	1,2	79,7	11,4	1,7	64,7	19,0	2,5	87,7	17,8	1,1	66,7	12,1
	autre	0,2	1,5	0,4	1,5	25,7	8,3	1,1	3,9	1,6	1,0	22,4	4,6
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1977-78	français	98,3	18,5	87,9	95,7	8,2	72,0	96,0	7,6	80,9	97,4	9,4	83,2
	anglais	1,4	80,0	11,6	1,7	64,0	18,6	2,8	88,1	17,4	1,1	66,4	12,1
	autre	0,2	1,5	0,5	2,6	27,8	9,4	1,2	4,3	1,7	1,5	24,2	4,6
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
1978-79	français	98,2	19,2	88,0	94,7	8,8	73,0	95,6	8,3	81,3	96,8	10,0	83,5
	anglais	1,4	79,5	11,5	2,3	63,5	17,8	3,2	88,0	16,9	1,5	65,2	11,4
	autre	0,4	1,3	0,5	3,0	27,7	9,2	1,2	3,7	1,6	1,7	24,8	5,3
	total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: MEQ, Fichier élèves standard, tableaux non publiés.

Note: Ces données font abstraction des élèves de niveau indéterminé et/ou de langue d'enseignement autre et indéterminée. Les élèves qui n'ont pas déclaré leur langue maternelle sont répartis au prorata des déclarés.

les plus élevées, tandis que la proportion de francophones inscrits à l'école anglaise y est la plus faible.

Entre 1976-77 et 1978-79, le poids relatif des classes anglaises a diminué dans les trois régions. Dans les Cantons-de-l'Est il est passé de 13,3% à 12,4% à Montréal de 27,0% à 24,9% et dans l'Outaouais de 17,6% à 16,1%. Dans les trois régions, l'écart entre ces proportions et les pourcentages d'élèves de langue maternelle anglaise a diminué. Les proportions d'élèves de langue maternelle anglaise sont respectivement de 11,5%, 17,8% et 16,9% en 1978-79.

L'examen des données de chaque groupe linguistique indique que dans chaque région la proportion de francophones à l'école anglaise a légèrement diminué tandis que les proportions d'anglophones et d'allophones à l'école française ont augmenté. Les proportions d'allophones inscrits à l'école française dépassent même 60% dans les Cantons-de-l'Est et dans l'Outaouais. Ils y sont cependant peu nombreux. Dans la région de Montréal, où ils se concentrent, on en compte toujours plus de 75% inscrits en anglais.

Quant à la composition linguistique des clientèles selon la langue d'enseignement, elle s'est peu modifiée depuis 1976-77. Les non-francophones constituent toujours une fraction importante de la clientèle des classes anglaises dans deux régions: 20,5% dans les Cantons-de-l'Est, 36,5% à Montréal. Dans l'Outaouais ils sont 12% de la clientèle.

5- L'évolution de la situation de 1977-78 à 1979-80
Les classes d'accueil

Afin d'intégrer les non-francophones au secteur scolaire français, il s'est développé dans les commissions scolaires un secteur d'enseignement intensif de la langue française: les classes d'accueil. D'abord réservé aux immigrants allophones, il s'est étendu aux anglophones. Depuis 1978, les classes d'accueil sont ouvertes à tous les non-francophones, admissibles ou non à l'enseignement en langue anglaise, désireux de poursuivre leurs études en français.

Le secteur de l'accueil s'est d'abord développé dans les commissions scolaires pour catholiques. Créé à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) en 1969, il regroupait à l'origine à peine 130 élèves. En 1976-77, les classes d'accueil comptaient 3 229 élèves, dont 30 seulement dans les commissions scolaires pour protestants (tableau 17). Il a fallu la Loi 101 pour que les commissions scolaires pour protestants développent un secteur d'enseignement en français quelque peu important. La Loi 101 ayant commencé d'être appliquée par toutes les commissions scolaires pour protestants en 1978-79, les effectifs des classes d'accueil y sont passés à 1 054 en 1978-79 et à 1 758 en 1979-80. L'accueil a continué de croître également du côté catholique passant de 3 199 élèves en 1976-77 à 5 933 en 1979-80.

TABLEAU 17: Évolution de la clientèle scolaire des classes d'accueil de 1976-77 à 1979-80, selon le niveau d'enseignement(1) et la confessionnalité des organismes d'enseignement. Ensemble du Québec

Année	Confessionnalité	Niveau d'enseignement				
		Maternelle 4 ans	Maternelle 5 ans	Primaire	Secondaire	Total
1976-77	cath.	-	-	-	-	3 199
	prot.	-	-	-	-	30
	total	-	-	-	-	3 229
1977-78	cath.	-	-	-	-	3 245
	prot.	-	-	-	-	23
	total	-	-	-	-	3 268
1978-79	cath.	2 133	1 422	930	390	4 875
	prot.	189	338	410	117	1 054
	total	2 322	1 760	1 340	507	5 929
1979-80	cath.	2 697	1 502	1 063	671	5 933
	prot.	817	731	147	63	1 758
	total	3 514	2 233	1 210	734	7 691

(1) Disponible en 1978-79 et 1979-80 seulement.

Source: SIMEQ, Fichier des écoles, tableaux non publiés.

Deux aspects de cette évolution doivent être soulignés. D'abord dans quel contexte linguistique le secteur de l'accueil se développe-t-il, en particulier du côté protestant? D'autre part, dans quelle mesure le secteur de l'accueil sert-il son objectif d'intégration des non-francophones au secteur scolaire français; n'est-il pas devenu, pour de nombreux parents, un substitut aux diverses méthodes utilisées jusqu'à maintenant pour l'apprentissage du français, langue seconde?

Revenons à la première question. Une étude du Conseil de la langue française sur la cohabitation linguistique en milieu scolaire a mis en lumière le développement du secteur de l'accueil dans les écoles anglaises ou bilingues des commissions scolaires pour protestants[1]. En 1978-79, le secteur de l'accueil des commissions scolaires pour protestants de l'Île de Montréal comptait 855 élèves. De ce nombre, 728 (85,1%) étudiaient dans des écoles anglaises ou bilingues. En 1979-80 la proportion était de 916 sur 1 105, soit 82,9%. Cette situation est facile à comprendre puisque, comme nous l'avons déjà souligné, le secteur régulier d'enseignement en langue française de ces organismes est infime. Mais on peut se demander comment des enfants non-francophones, baignant dans un milieu anglais en dehors du strict cadre de la classe, vont pouvoir s'intégrer au milieu francophone? On peut se demander si cette situation ne va pas à l'encontre de la Charte de la langue française dont l'un des objectifs est justement d'intégrer les immigrants (allophones et anglophones) à la communauté francophone du Québec.

Par ailleurs, il est fort probable qu'une grande partie des enfants des classes d'accueil sont des enfants anglophones admissibles à l'enseignement en langue anglaise. Cette situation ne reflète-t-elle pas alors le désir des parents anglophones de fournir à leurs enfants, une bonne connaissance de la langue française et peut-être leur insatisfaction

---

(1) Édith Bédard et Claude St-Germain, La cohabitation linguistique en milieu scolaire au Québec. Étude exploratoire, Conseil de la langue française, Direction des études et recherches, document de travail nº 1, février 1980.

face aux diverses méthodes d'enseignement du français langue seconde actuellement en usage dans les classes anglaises.

Conclusion

Les dispositions de la Charte de la langue française concernant l'enseignement primaire et secondaire visent à enrayer la diminution de la proportion des jeunes québécois qui étudient en français. En effet, entre 1971-72 et 1976-77 la proportion de clientèle scolaire des classes françaises du réseau public est passée de 84,5% à 83,3%. Trois ans après l'entrée en vigueur de la Loi 101, le poids relatif des classes françaises atteint 85,2%. Les effectifs des classes anglaises ont diminué d'environ 8% par année, contre 3% du côté français.

En 1976-77, 2,2% des jeunes francophones et 82,2% des jeunes allophones étaient inscrits à l'école anglaise. En 1978-79, après deux ans d'application de la Loi 101, ces pourcentages ont été réduits à 1,9% et 72,8%. Comme le législateur a pris soin d'accorder l'admissibilité à l'enseignement en anglais aux élèves présents dans les écoles anglaises en 1976-77, il faut analyser la répartition des nouveaux inscrits pour obtenir une image plus juste de l'ampleur des effets de la loi. Les données de la maternelle indiquent que les allophones s'inscrivant pour la première fois le font majoritairement en français depuis 1977-78. En 1971-72, la proportion des allophones s'inscrivant à la maternelle française n'était que de 23,9%. En 1978-79, elle a atteint 57,9%.

Par ailleurs, de plus en plus d'anglophones s'inscrivent à la maternelle française, à la faveur du développement important du secteur des classes d'accueil. En 1978-79, 30,6% des jeunes anglophones de 4 et 5 ans sont inscrits à la maternelle française. Dans les commissions scolaires pour catholiques, cette proportion atteint même 51,8%. Du côté protestant la situation a également évolué grandement. Ainsi la proportion des jeunes anglophones inscrits à la maternelle française est passée de 1,3% en 1976-77 à 12,3% en 1978-79. Par contre, le développement du secteur "franco-protestant" s'inscrit dans un cadre sociolinguistique qui apparaît peu propice à l'atteinte des objectifs de la Loi 101: celui des écoles bilingues, où les élèves qui étudient en français sont minoritaires.

Enfin, il faut souligner qu'un nombre de plus en plus important d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais s'inscrit tout de même à l'école française. Entre 1977-78 et 1979-80, ce nombre est passé de 3 690 à 7 956 au réseau public d'enseignement. On ne connaît pas encore la langue maternelle de ces enfants mais si la majorité d'entre eux s'avérait être des anglophones, il faudrait s'interroger sérieusement sur la valeur des méthodes d'enseignement du français langue seconde dans les écoles anglaises. Il ne faudrait pas, en tout cas, attribuer la baisse de la clientèle des écoles anglaises aux seules dispositions de la Charte de la langue française sur l'accessibilité à l'enseignement en anglais.

Québec, décembre 1980